



INFO-PARENTS - JANVIER 2023

16 JANVIER 2023

Bonjour chers parents,

En ce début de 2023, tout le personnel se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année où la santé sera toujours au rendez-vous. J'espère que vous avez eu un très bon temps des fêtes et que vos enfants ont fait le plein d'énergie pour poursuivre leur année scolaire.

Je vous partage maintenant plusieurs informations importantes.

Bonne lecture!

Myriam Chabot, directrice

DATES À RETENIR

30 janvier : Journée pédagogique

1^{er} février : Conseil d'établissement à 18h45

30 janvier au 10 février : Période d'inscription pour l'année 2023-2024 pour la maternelle 5 ans et le primaire via Mozaik.

31 janvier au 17 mars : Période d'inscription à la maternelle 4 ans et programme Passe-Partout 2023-2024

6 au 12 février : Semaine des enseignants

17 février : journée pédagogique

11 avril : journée de classe – Reprise de la tempête du 13 janvier

AUTRES INFORMATIONS

Marché de Noël 2022

Le Marché de Noël 2022 a été très populaire. Les élèves ont eu la chance de vivre l'activité avec beaucoup de plaisir. À l'heure actuelle, nous pouvons dire qu'une somme de plus de 5000\$ a été amassée par l'ensemble des élèves de l'école. Lors du retour en classe, les élèves détermineront les achats à faire pour améliorer leur classe (ex. : livres, jeux éducatifs, mobilier flexible, etc.). Un montant a été réservé pour une activité « école ».

Félicitations à tous nos petits gestionnaires de projet!

Facturation du matériel didactique

RAPPEL : Vous avez reçu, en début d'année, la facture pour le matériel didactique. Dans les prochains jours, vous recevrez un rappel pour les factures impayées. Merci de suivre les directives suivantes pour le paiement. Si votre situation est plus complexe, il faut contacter le secrétariat de l'école pour établir une entente particulière.





| Modes de paiement à privilégier | Paiement total de la facture Ou 1 ^{er} versement de la moitié de la facture | 2 ^e versement de la dernière moitié de la facture |
|---------------------------------|---|--|
| 1. Paiement par Internet | Date limite : 18 novembre 2022 | Date limite : 10 février 2023 |
| 2. Paiement par chèque | Date limite : 18 novembre 2022 | Chèque postdaté au 10 février 2023 <u>envoyé avec le 1^{er} paiement</u> |

Période d'inscription

Élèves de la maternelle 5 ans à la 6^e année pour l'année 2023-2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, la période d'inscription sera du 30 janvier au 10 février 2023 par le biais de la plateforme Mosaïk. Vous recevrez un courriel avec un lien pour procéder à l'inscription par Internet.

Pour les utilisateurs du service de garde : il sera très important de remplir la section qui vous concerne en même temps que l'inscription à l'école. Même si vous ne connaissez pas encore la fréquentation de votre enfant pour la prochaine année scolaire, nous vous demandons de remplir le formulaire quand même et de faire les modifications plus tard. Dès le mois d'avril, nous serons dans l'organisation de la nouvelle année : besoins en locaux, en personnel, etc. Pour les gardes partagées, les deux parents pourront remplir un formulaire en ligne. Cependant, le parent qui inscrira l'enfant à l'école devra avoir rempli le formulaire en premier pour qu'un second parent puisse accéder au formulaire en ligne. Seuls les calendriers de garde partagée seront à remplir manuellement.

INSCRIPTION TARDIVE : Dorénavant, une inscription après la période d'inscription peut impliquer qu'une période d'attente soit nécessaire, le temps qu'une place se libère, ou que l'on procède à l'embauche d'une ressource supplémentaire pour respecter le ratio éducatrice-élèves prescrit par le ministère de l'Éducation ou que l'élève soit intégré dans un groupe d'âge différent du sien (là où il reste de la place).

NOUVEAUX élèves à la maternelle 5 ans pour l'année scolaire 2023-2024





Pour l'année scolaire 2023-2024, la période d'inscription des élèves qui seront en maternelle 5 ans l'an prochain sera du **30 janvier au 10 février**. Une journée spéciale d'inscription est prévue **le 30 janvier** à l'école Notre-Dame de 8h00 à 11h00 et de 13h00 à 15h30. Ce sera le moment idéal pour le parent et l'enfant de rencontrer les intervenants et les enseignants du préscolaire.

Si vous connaissez des personnes qui ont des enfants qui auront 5 ans au plus tard le 30 septembre 2023, nous vous serions reconnaissants de les informer des dates d'inscription.

Pour le service de garde : l'inscription se fera par fiche papier, en même temps que l'école. Pour les enfants en garde partagée, il sera également possible de compléter les documents sur place.

RAPPEL : Procédure pour les absences

1. C'est toujours le parent qui doit motiver l'absence de son enfant le matin avant 8h et le midi avant 12h45 sur le portail parents. Par la suite, vous pouvez aviser l'enseignant de votre enfant, mais vous devez absolument motiver l'absence dans Mozaïk.
2. L'enseignant peut ensuite confirmer la réception du motif d'absence à 8h et 12h45.
3. Le secrétariat valide le tout dans les minutes qui suivent.

Comme la sécurité des enfants demeure notre priorité, merci d'être aussi assidus que le personnel de l'école. Les absences ou ajouts au service de garde ne peuvent pas encore être traités sur le portail. Il faut téléphoner ou laisser un courriel au service de garde avant 10h45 pour la période du midi et avant 14h45 pour celle de fin de journée.

Conseil d'établissement

La quatrième séance du conseil d'établissement aura lieu le 1^{er} février 2023 à 18h45 à l'école.

SERVICE DE GARDE

Inscriptions 2023-2024 : voir la procédure dans la section ci-dessus « *Période d'inscription* ».

Journée pédagogique du 17 février : un sondage Google sera transmis par courriel à tous les parents et la date limite pour l'inscription sera le 27 janvier, 12h. Le thème sera "la préhistoire"!

Reçus pour fin d'impôt : Nous avons jusqu'à la dernière journée du mois de février pour produire et remettre les reçus pour fin d'impôt de l'année précédente. Nous ne pouvons les imprimer avant que le centre de services scolaire nous donne l'autorisation. Il est très important de nous aviser si vous avez changé d'adresse, afin qu'il y ait les bonnes coordonnées sur votre relevé.

Merci de votre collaboration,

Julie Duquette, technicienne
418-838-8548 (62640)

